

Résumé Final

PETRO-CANADA

Étude d'impact sur l'environnement

Addition de réservoirs de produits pétroliers à la
raffinerie de Petro-Canada à Montréal
Montréal, Québec

Résumé de l'étude d'impact

N° dossier : 603809

No. Dossier MDDEP : 3211-19-009

DÉCEMBRE 2005



SNC-LAVALIN
Environnement

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	1
1.1. La société Petro-Canada	1
1.2. La justification du projet et sa localisation	3
2. DESCRIPTION DU PROJET	4
3. LE MILIEU HUMAIN	7
4. EFFETS ENVIRONNEMENTAUX DU PROJET.....	9
4.1. Activités de construction	10
4.2. Exploitation - Effets sur la qualité de l'air et la santé.....	10
4.3. Exploitation - Effets sur la qualité des eaux	12
4.4. Exploitation - Effets sur le milieu biologique.....	12
4.5. Exploitation - Effets sur le milieu visuel.....	12
4.6. Exploitation – Effets sur le climat sonore	12
4.7. Exploitation - Retombées économiques.....	12
5. RISQUES TECHNOLOGIQUES.....	13
6. PROGRAMMES DE SURVEILLANCE ET DE SUIVI.....	15
6.1. Programme de surveillance pendant la construction	15
6.2. Programme de suivi en phase d'exploitation	15
7. COMMUNICATION ET CONSULTATION DU MILIEU	16
8. GLOSSAIRE TERMINOLOGIQUE ET FACTEUR DE CONVERSION.....	18

LISTE DE TABLEAUX

Tableau 1	Raisons d'être du projet et réservoirs requis.....	3
Tableau 2	Principales mesures d'atténuation	9
Tableau 3	Risques technologiques – Mesures d'atténuation et de prévention prévues	13

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Emplacements prévus des réservoirs.....	2
Figure 2	Principales composantes du projet	5
Figure 3	Coupe typique de l'endiguement d'un réservoir.....	6
Figure 4	Principales affectations du territoire.....	8

1. INTRODUCTION

Afin d'améliorer la flexibilité et la fiabilité de ses installations d'entreposage de produits pétroliers, Petro-Canada projette d'implanter, entre 2006 et 2012, cinq nouveaux réservoirs et de démanteler un réservoir existant, sans toutefois modifier la capacité de production de la raffinerie. Ces réservoirs supplémentaires répondent à des besoins de produits plus spécialisés comme le carburant diesel à faible teneur en soufre, l'essence-éthanol et des constituants d'essence. L'emplacement projeté est situé dans le parc de stockage nord de la raffinerie, à l'est de l'avenue Marien et au nord l'autoroute 40. (voir figure 1)

Une étude d'impact sur l'environnement (préparée par SNC-Lavalin Environnement) a été produite, conformément à l'article 31.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec, pour évaluer les impacts du projet ainsi qu'élaborer les mesures d'atténuation nécessaires. Dans ce contexte, Petro-Canada a inclus une étape d'information et de consultation préliminaire de membres de la communauté de l'est de Montréal, en vue de tenir compte des préoccupations et des suggestions exprimées. Les principes du développement durable ont également été intégrés au projet.

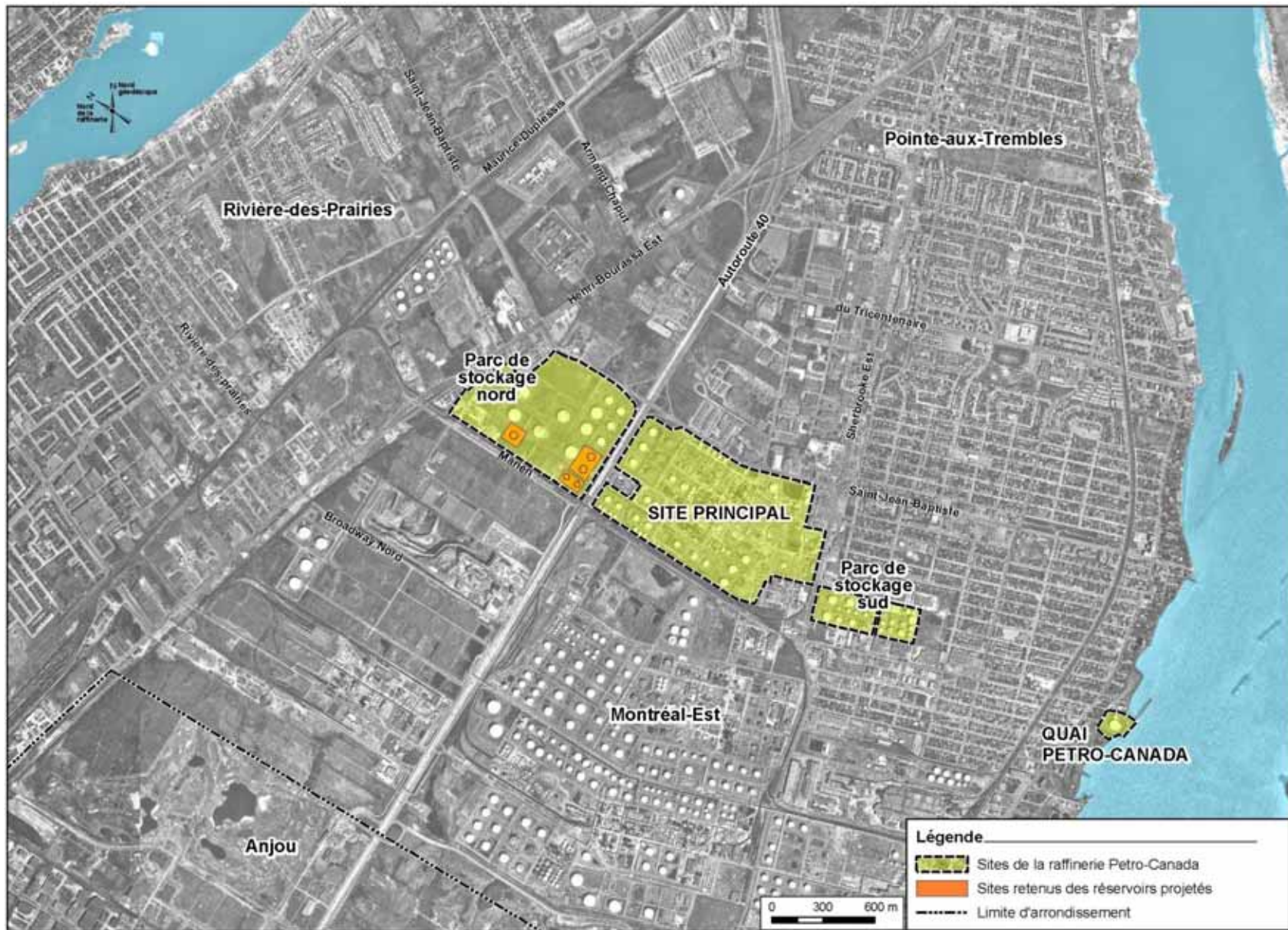
1.1. LA SOCIÉTÉ PETRO-CANADA

Petro-Canada est la plus importante entreprise d'exploration, de production et de commercialisation de produits pétroliers et de gaz naturel appartenant à des intérêts canadiens. La raffinerie, installée depuis 1955, dessert les marchés du Québec, de l'Ontario et de l'est du Canada. Elle est, de plus, une source importante de produits servant à alimenter en matières premières l'industrie pétrochimique locale et internationale.

La raffinerie de Petro-Canada à Montréal produit une gamme complète de produits pétroliers destinés aux marchés industriels et de consommation et est un important producteur de bitume.

Pour assurer l'exploitation et l'entretien de ses installations de l'est de Montréal, Petro-Canada compte sur un effectif d'environ 350 employés et fait appel à plus de 100 employés d'entrepreneurs spécialisés.

Figure 1 Emplacements prévus des réservoirs



1.2. LA JUSTIFICATION DU PROJET ET SA LOCALISATION

La construction des cinq réservoirs est liée à des besoins particuliers, indépendants les uns des autres (voir tableau 1), et s'échelonne sur plusieurs années.

Tableau 1 Raisons d'être du projet et réservoirs requis

Raisons d'être	Réservoirs requis	
	Nombre	Capacité de chacun (mètres cube) ¹
Assurer la mise en marché de produits reformulés <ul style="list-style-type: none"> • Carburant diesel à faible teneur en soufre (mise en place de la réglementation fédérale). 	1	23 850
<ul style="list-style-type: none"> • Mélange essence-éthanol (dans le cadre du programme fédéral sur les carburants de l'avenir). 	2	11 925
Fournir un approvisionnement régulier en constituants d'essence servant de matière première à une usine pétrochimique de l'est de Montréal ; Petro-Canada devenant le principal fournisseur.	1	23 850
Remplacer un réservoir de constituants d'essence du parc de stockage existant. Le réservoir existant servira lors de l'entretien préventif d'autres réservoirs de la raffinerie. Le processus d'entretien sera complété avec le démantèlement d'un autre réservoir, dont l'acier sera recyclé.	1	23 850

Le site prévu pour l'installation des réservoirs, dans le parc de stockage nord de la raffinerie de Montréal, présente les avantages suivants :

- Il est situé en plein cœur du parc industriel de l'est de Montréal dans un site zoné industriel lourd et dans un milieu caractérisé par la présence de plusieurs réservoirs existants ;
- Il est situé à plus de un kilomètre des zones institutionnelles et résidentielles ;

Des alternatives à la construction de nouveaux réservoirs, telles que la réutilisation de réservoirs existants à la raffinerie de Petro-Canada ou la location de réservoirs existants chez les autres industries à proximité, ont été envisagées. Ces alternatives n'ont pas été retenues, car les réservoirs existants ne rencontraient pas les capacités d'entreposage nécessaires.

¹ Pour transformer les mètres cube en litres ou en barils, on peut utiliser les facteurs de conversion suivants : 1 mètre cube = 1 000 litres ou 6,29 barils

2. DESCRIPTION DU PROJET

Globalement, le projet consiste à construire cinq réservoirs dont la capacité totale sera de 95 400 mètres cubes. Les principales composantes du projet (infrastructures) et l'année de construction prévue pour chacun des réservoirs sont indiquées à la figure 2.

La construction (d'une durée de quatre à six mois pour chacun des réservoirs) se fera graduellement selon l'échéancier suivant :

Année 2006 : 1 réservoir de distillat (TK-1511)

Pour les constituants d'essence :

Année 2008 : 2 réservoirs (TK-809 et TK-810)

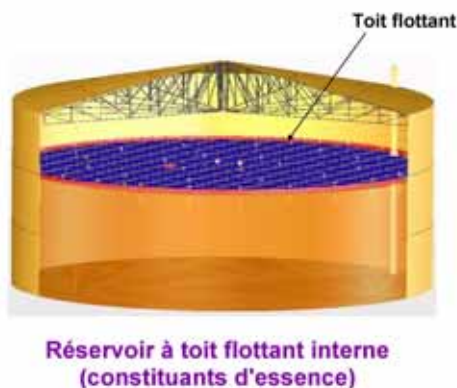
Année 2009 : 1 réservoir (TK-1512)

Année 2012 : 1 réservoir (TK-1513)

Le réservoir qui sera construit en 2012 recevra le contenu d'un des réservoirs faisant partie du programme d'entretien et de démantèlement.

La construction de réservoirs de produits pétroliers est un domaine très réglementé depuis plusieurs années. Les réservoirs, ainsi que leur cuvette de rétention imperméabilisée (endiguement), seront construits conformément aux lois, règlements, normes et codes en vigueur. L'endiguement total de ces réservoirs occupera une superficie de 40 000 mètres carrés (4 hectares) et chaque endiguement pourra recevoir 110 % du volume d'un réservoir. La figure 3 présente une coupe typique schématique d'un endiguement.

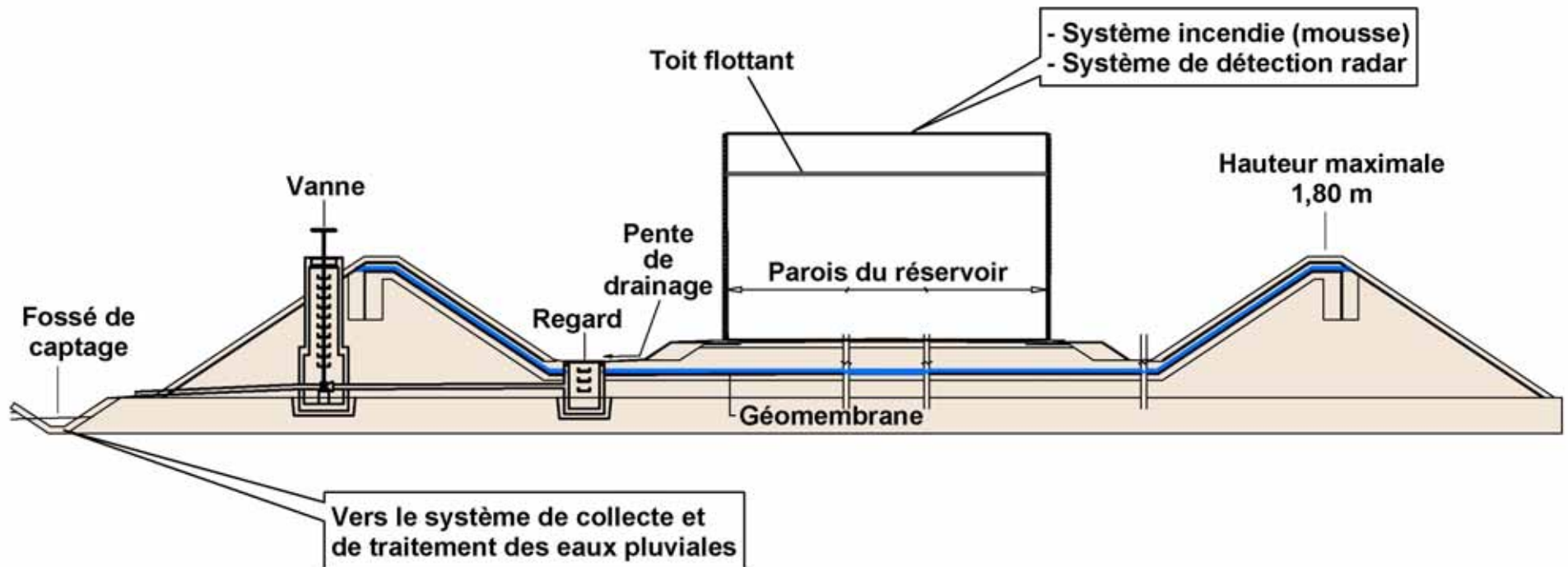
Les conduites hors-terre principales des nouveaux réservoirs seront reliées aux installations de la raffinerie par le réseau de conduites existantes. Seule une nouvelle pompe sera nécessaire pour le transfert de constituants d'essence de deux réservoirs. La vidange et le remplissage des autres réservoirs s'effectuera par le biais des pompes existantes de la raffinerie.



Les réservoirs de constituants d'essence seront munis d'un toit flottant (toit fixe extérieur et un toit intérieur qui flotte sur la surface de liquide) et de joints d'étanchéité. Le toit flottant monte et descend avec le liquide et réduit de ce fait les émissions à l'atmosphère.

Tous les réservoirs seront équipés de l'instrumentation requise pour l'exploitation sécuritaire des installations et pour éviter tout débordement.

Figure 3 Coupe typique de l'endiguement d'un réservoir



3. LE MILIEU HUMAIN

Affectation et utilisation du territoire

Les emplacements prévus pour les réservoirs sont situés dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles dans l'est de l'île de Montréal.

Selon le règlement d'urbanisme de cet arrondissement, le site prévu pour l'implantation des réservoirs est situé en milieu industriel lourd. Actuellement vacant, ce site est localisé sur la propriété de la raffinerie de Petro-Canada.

Dans le cadre de l'évaluation des impacts du projet, une zone d'étude a été établie de façon à inclure l'ensemble des composantes environnementales susceptibles d'être affectées par les activités de construction et d'exploitation des réservoirs.

Dans cette zone, comme on peut le voir à la figure 4, l'occupation dominante est industrielle. Les zones résidentielles se retrouvent surtout en périphérie de la zone d'étude. Les habitations et les institutions les plus rapprochées sont situées respectivement à plus de 1,2 kilomètre et 1,0 kilomètre du site projeté pour l'implantation des réservoirs.

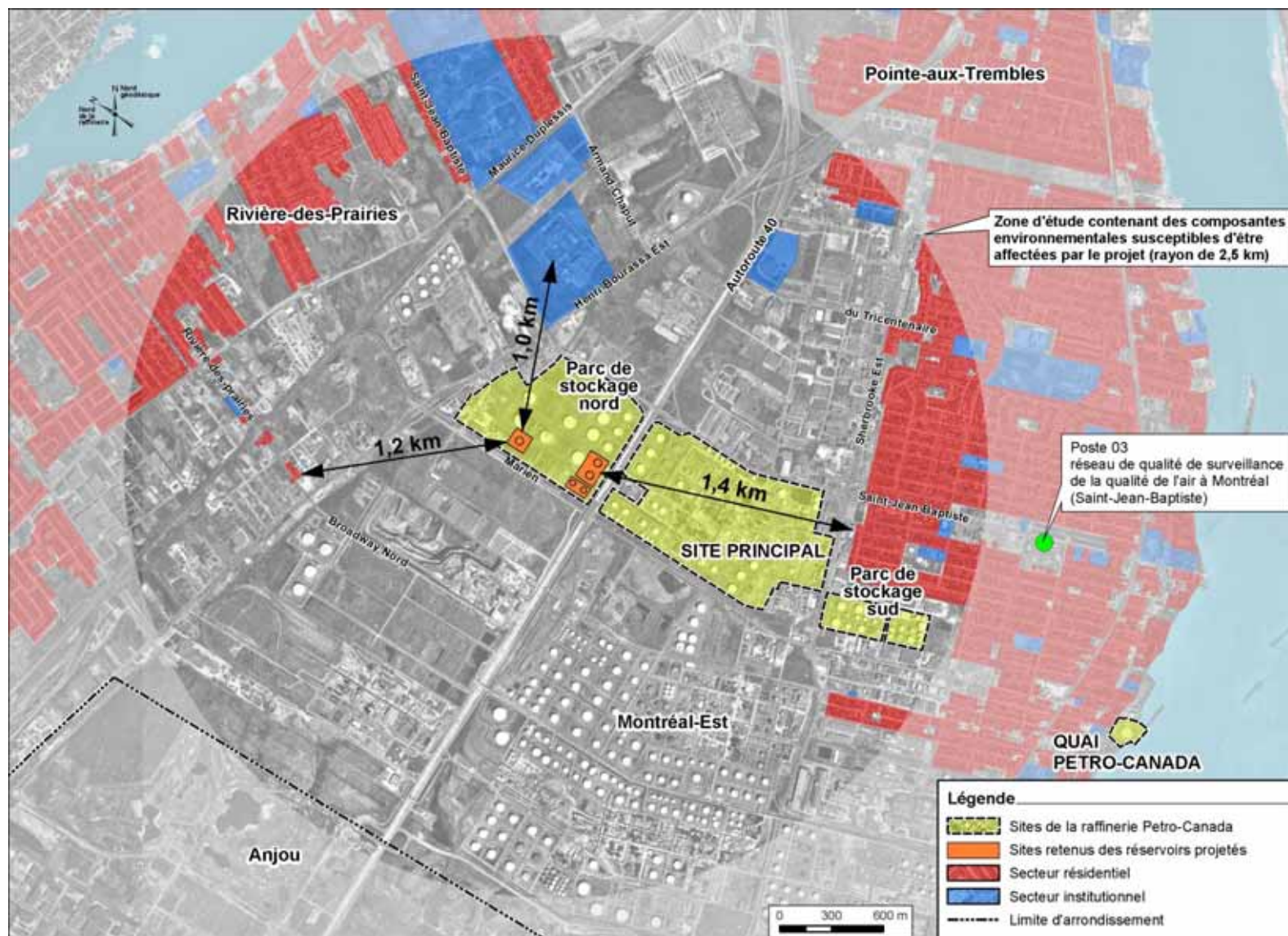
Population

La population des secteurs de recensement en 2001 (Statistiques Canada) de la zone d'étude est répartie comme suit :

Pointe-aux-Trembles :	27 750
Montréal-Est :	3 547
Rivière-des-Prairies :	15 890
Total :	47 187

Le secteur de Pointe-aux-Trembles est le plus densément peuplé avec 2 671 habitants par kilomètre carré, comparativement à 285 habitants par kilomètre carré pour Montréal-Est et 1 140 pour Rivière-des-Prairies. Entre 1996 et 2001, la population des secteurs de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est a été relativement stable. Durant cette même période, une hausse de plus de 7 % a été observée dans le secteur de Rivière-des-Prairies.

Figure 4 Principales affectations du territoire



4. EFFETS ENVIRONNEMENTAUX DU PROJET

Une approche scientifique et systématique a été utilisée pour évaluer les impacts éventuels du projet sur son environnement. Les effets environnementaux qui peuvent être évalués de façon quantitative font l'objet de calculs prévisionnels, à l'aide de modèles appropriés. C'est le cas par exemple des calculs de dispersion atmosphérique et de bruit.

Ensuite, on caractérise l'importance des impacts en se basant sur des grilles d'analyse qui tiennent compte de la sensibilité du milieu ainsi que de l'intensité, de l'étendue et de la durée des effets appréhendés.

Globalement, l'évaluation des impacts démontre que, suite aux mesures d'atténuation qui seront mises en place par Petro-Canada (tableau 2), les impacts résiduels du projet varieront en importance, de très faible à faible.

Les effets environnementaux sont décrits individuellement ci-dessous.

Tableau 2 Principales mesures d'atténuation

CONSTRUCTION	
Mesures d'atténuation et de prévention prévues	
Poussières	<ul style="list-style-type: none"> • Abat poussière approuvé et nettoyage des voies publiques
Eau des excavations	<ul style="list-style-type: none"> • Pompage vers le réseau de collecte et de traitement des eaux pluviales de la raffinerie
Bruit	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de dynamitage • Pas de travaux bruyants la nuit • Équipements en bonne condition • Sélection d'équipement à plus faible émission sonore • Surveillance, mesures et actions correctives
Circulation routière	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des grands axes routiers
EXPLOITATION	
Mesures d'atténuation et de prévention prévues	
Qualité de l'air	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction et contrôle des émissions <ul style="list-style-type: none"> → Réservoirs à toits flottants (constituants d'essence) → Joint primaire à sabot (équivalent à un double joint d'étanchéité) → Joint secondaire à rebord (réductions additionnelles des émissions) → Programme de mesure et de contrôle des émissions fugitives → Programme de suivi de l'efficacité des toits flottants
Eaux pluviales dans les digues et hors digue	<ul style="list-style-type: none"> • Captage et acheminement vers le réseau existant de collecte et de traitement des eaux pluviales : <ul style="list-style-type: none"> → Décantation des solides en suspension → Estacades pour huiles et graisses → Flexibilité d'acheminement, au besoin, vers le traitement des eaux de procédé
Bruit	<ul style="list-style-type: none"> • Pompe dont le niveau sonore rencontrera les normes en milieu ambiant
Eau souterraine	<ul style="list-style-type: none"> • Endiguement avec géomembrane imperméable

4.1. ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION

Tout chantier de construction peut occasionner des nuisances de nature à perturber temporairement la qualité de vie du voisinage. Dans le cas des réservoirs projetés, les mesures suivantes seront mises en place :

- Pour réduire le soulèvement des **poussières**, on utilisera des abat-poussières sur les chemins d'accès non asphaltés. Les voies publiques où circuleront les camions seront nettoyées régulièrement.
- L'**eau** de drainage du site sera acheminée vers le système de collecte et de traitement des eaux pluviales de la raffinerie. Ceci permettra notamment de réduire les concentrations de particules en suspension.
- En ce qui attrait au **bruit**, il n'y aura pas de travaux bruyants qui vont se produire la nuit. De plus il n'y aura aucun dynamitage et les équipements de construction sur le chantier seront en bon état.

Compte tenu du fait que les résidences les plus rapprochées sont localisées à plus de 1,2 kilomètre des travaux de construction, et que des mesures d'atténuation seront mises en œuvre, la perturbation de la qualité de vie des résidents sera de faible importance.

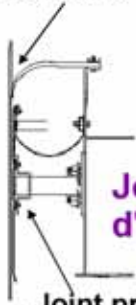
4.2. EXPLOITATION - EFFETS SUR LA QUALITÉ DE L'AIR ET LA SANTÉ

Les émissions atmosphériques du projet seront essentiellement des émissions de composés organiques volatils (COV) provenant des réservoirs et de leurs équipements connexes.

Pour réduire les émissions de COV, les mesures suivantes seront mises en place :

- Réservoirs de constituants d'essence munis de toits flottants avec un joint à sabot ainsi qu'un joint de rebord additionnel dépassant les exigences de la Ville de Montréal. Les joints d'étanchéité sont des joints placés autour du toit flottant afin de retenir les vapeurs qui pourraient s'échapper le long des parois des réservoirs.
- Programme de mesure et de contrôle des émissions fugitives. Ce programme est déjà appliqué aux diverses installations de la raffinerie.

Joint secondaire de rebord



Joint d'étanchéité

Joint primaire à sabot



Joint à sabot



Joint à rebord

Les émissions résiduelles proviendront essentiellement des événements des réservoirs et des émissions fugitives des équipements (pompes, robinets, brides, etc.).

Les effets sur la qualité de l'air en période d'exploitation ont été évalués pour les composés organiques volatils (COV) et plus particulièrement pour le benzène qui est le COV le plus suivi dans l'est de Montréal ainsi qu'au Canada.

Selon les estimations, les émissions de COV du projet seront de 6,6 tonnes par années, soit 0,2 % des 3 100 tonnes émises par les industries pétrochimiques de l'est de Montréal en 2004. Les émissions de benzène du projet seront de 0,03 tonne par année, soit 0,05 % des 60 tonnes émises par les autres industries en 2004.

Le MDDEP a défini un critère pour le benzène. Il s'agit d'un critère provisoire de gestion qui a été fixé à $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur une base de 24 heures. Selon les données de la Ville de Montréal pour l'année 2004 (Station 03 sur le boulevard St-Jean Baptiste), le critère du MDDEP a été dépassé 14 fois sur 53 échantillons.

Pour le benzène, les concentrations dans l'air attribuées au projet, calculées à l'aide du modèle de dispersion (ISC3 – PRIME) et les données météorologiques de la station de Montréal-Est, sont non significatives comparativement au critère de la qualité de l'air du MDDEP. En milieu résidentiel, la contribution maximale journalière du projet sera de 0,0027 microgramme par mètre cube.

La contribution du projet aux concentrations de COV dans l'air ambiant n'entraînera pas d'effet significatif sur la qualité de l'air et la santé.

4.3. EXPLOITATION - EFFETS SUR LA QUALITÉ DES EAUX

En conditions normales, l'exploitation des réservoirs ne nécessitera pas l'utilisation d'eau.

Seules les eaux pluviales devront être gérées de la même façon que celles recueillies actuellement. Les eaux pluviales seront dirigées vers un système de fossés de captage menant au système de collecte et de traitement des eaux de la raffinerie.

En ce qui concerne l'eau souterraine, les cuvettes de rétention et les digues des réservoirs seront munies d'une membrane imperméable pour assurer sa protection en cas de déversement accidentel.

4.4. EXPLOITATION - EFFETS SUR LE MILIEU BIOLOGIQUE

Il n'y a pas d'espaces forestiers ou d'habitats pour la zone terrestre aux sites prévus pour recevoir les nouveaux réservoirs.

4.5. EXPLOITATION - EFFETS SUR LE MILIEU VISUEL

Les cinq réservoirs prévus seront localisés en milieu industriel et intégrés dans un parc de réservoirs existant. Le milieu visuel ne sera pas significativement affecté par la présence des nouveaux réservoirs, d'autant plus que les habitations sont localisées à 1,2 kilomètre et plus des réservoirs prévus.

4.6. EXPLOITATION – EFFETS SUR LE CLIMAT SONORE

Lors de l'exploitation des réservoirs, la seule source additionnelle de bruit sera une pompe, située dans le parc de stockage nord, qui servira à transférer des constituants d'essence de deux réservoirs (TK-809 et TK-810). L'exploitation de cette pompe générera des niveaux sonores inférieurs à 36 dBA dans les zones habitées les plus rapprochées. L'importance de cet effet est faible et les normes provinciales et municipales seront respectées.

4.7. EXPLOITATION - RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

La construction des nouveaux réservoirs représente un investissement de l'ordre de 15 millions de dollars. Chaque période de construction engendrera l'emploi d'environ 50 années-personnes. La majorité des équipements seront achetés et produits au Québec. Par exemple, la conception des réservoirs et la fabrication des pièces des réservoirs seront effectués dans des ateliers du Québec.

5. RISQUES TECHNOLOGIQUES

L'analyse des risques technologiques a pour but d'identifier l'ensemble des accidents pouvant se produire au cours de l'exploitation des réservoirs, d'en évaluer les conséquences possibles et de juger de l'acceptabilité du projet en matière de risques technologiques. Elle sert également à élaborer des mesures de protection afin d'éviter ces accidents ou d'en réduire la fréquence et les conséquences.

Toute une série de mesures d'atténuation et de prévention sont prévues afin de minimiser les risques d'accidents. Une liste de mesures est présentée au tableau 3.

Tableau 3 Risques technologiques – Mesures d'atténuation et de prévention prévues

- Endiguement et réservoirs conformes aux normes et règlements sur les produits pétroliers et les équipements
- Eau incendie
- Mousse incendie
- Mesures automatiques (niveau de liquide, température), transmission des mesures avec système radar et alarmes
- Mesures manuelles
- Mesures des vapeurs dans l'espace vapeur des réservoirs
- Isolation du site par des clôtures
- Conformité avec les normes de distance (par rapport aux autres réservoirs, digues, limite de propriété, voies publiques, etc.)
- Équipe d'intervention d'urgence de la raffinerie disponible en tout temps
- Plan d'urgence basé sur l'évaluation des risques et plans d'intervention particuliers
- Plan d'intervention d'urgence pour les produits inflammables de la raffinerie mise à jour)
- Coordination avec le Service de Sécurité incendie de Montréal (SIM)
- Programme d'inspection et d'entretien préventifs

L'historique des accidents effectué dans le cadre de l'étude indique que les risques les plus importants pour les réservoirs sont dus aux produits qu'ils vont contenir (constituants d'essence et distillat). Les accidents les plus fréquents lors de l'entreposage de ces produits sont les incendies.

L'analyse des conséquences des accidents potentiels démontre que la zone d'impact la plus importante est associée à la rupture simultanée de deux réservoirs remplis à pleine capacité, et au débordement de la digue du contenu d'un réservoir.

Pour ce scénario, même s'il est peu probable, et pour l'ensemble des autres scénarios analysés, les zones de risques de blessure sont limitées à la zone industrielle en bordure des sites prévus pour les réservoirs. Aucun des scénarios évalués n'entraîne de conséquences pour les secteurs résidentiels et institutionnels.

6. PROGRAMMES DE SURVEILLANCE ET DE SUIVI

Des programmes de surveillance et de suivi permettent de contrôler les effets du projet sur l'environnement durant la construction et l'exploitation des réservoirs, en lien avec les mesures d'atténuation présentées dans l'étude d'impact.

6.1. PROGRAMME DE SURVEILLANCE PENDANT LA CONSTRUCTION

Des clauses relatives à la protection de l'environnement seront incluses dans les différents documents contractuels qui régiront la construction des réservoirs. Ces clauses permettront d'assurer que l'entrepreneur qui construira les réservoirs applique avec vigilance les mesures d'atténuation prévues dans l'étude d'impact.

La surveillance environnementale du chantier sera axée sur le respect des plans et devis, les rejets (émissions de poussières et déchets) liés aux activités de construction, le niveau sonore des activités, le contrôle et le traitement des eaux de drainage du site, la gestion des sols excavés, la protection contre les déversements accidentels et le bon fonctionnement des installations sanitaires.

6.2. PROGRAMME DE SUIVI EN PHASE D'EXPLOITATION

Le programme de suivi environnemental de Petro-Canada sera adapté afin d'inclure les nouveaux réservoirs. Ce programme de suivi sera mis en place au début de la phase d'exploitation des réservoirs. Il portera sur les émissions atmosphériques, les rejets liquides et la qualité des eaux souterraines.

Émissions atmosphériques et fugitives

Les réservoirs et leurs équipements connexes seront intégrés aux programmes de suivi environnemental existants de Petro-Canada dont :

- Le programme de suivi de l'efficacité des toits flottants
- Le programme de mesure et de contrôle des émissions fugitives

Ces programmes seront réalisés selon les exigences du règlement 90 sur l'assainissement de l'air de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Rejets liquides

Les eaux de ruissellement des sites des nouveaux réservoirs seront acheminées vers un égout pluvial qui est raccordé au système de traitement des eaux pluviales de la raffinerie. L'analyse de la qualité des eaux rejetées au fleuve sera effectuée à partir d'un point de contrôle existant à la sortie du système de traitement des eaux pluviales de la raffinerie.

Qualité des eaux souterraines

Afin d'assurer le suivi périodique de la qualité des eaux souterraines, des puits d'observation seront installés à l'extérieur des digues des réservoirs.

7. COMMUNICATION ET CONSULTATION DU MILIEU

Une démarche d'information et d'échanges dans le cadre de l'étude d'impact environnemental a été effectuée à l'automne 2005.

Les objectifs de la démarche étaient de :

- Faire connaître à la communauté le projet de la raffinerie, sa localisation, les résultats de l'étude des effets environnementaux ainsi que les mesures prévues afin d'atténuer les impacts.
- Prendre en considération les questions, préoccupations, commentaires et suggestions des membres de la communauté afin de bonifier l'étude et le projet, au besoin, lors de l'étape d'ingénierie.

La démarche d'information et d'échanges comprenait l'expédition d'un feuillet d'information aux élus (municipal, provincial et fédéral), aux voisins industriels et aux membres de plusieurs comités, l'information au personnel de la raffinerie et une rencontre avec des comités locaux qui regroupent des citoyens, des représentants d'organismes locaux, des intervenants gouvernementaux et des membres de l'industrie.

Au cours d'une rencontre réalisée le 3 octobre 2005, Petro-Canada a échangé avec des membres de la communauté locale sur tous les aspects du projet. Les principaux thèmes de la présentation étaient :

- Les raisons d'être du projet
- Les principales composantes
- La revue des effets environnementaux
- Les mesures pour minimiser les impacts
- La revue des risques et scénarios d'accidents

En plus de l'équipe de projet, 22 personnes ont participé à la rencontre.

Les principaux sujets de préoccupations et de discussion liés au projet, ont porté sur la qualité de l'air, l'analyse de risques et le bruit.

Leur préoccupation à l'égard de la qualité de l'air résulte de l'augmentation des concentrations de benzène dans l'air ambiant en 2004 (au poste 03 du Réseau de surveillance de la qualité de l'air de la Ville de Montréal). La question fait l'objet d'un suivi continu de la part de la Division du contrôle des rejets industriels et plusieurs mesures correctives ont déjà été mises en place dans les installations industrielles afin de réduire les émissions à la source.

Au chapitre de l'analyse de risques, la présentation du scénario alternatif a suscité plusieurs interrogations et une certaine confusion. Ce scénario, peu probable, qui simule le débordement d'un réservoir de constituants d'essence, suivi d'un incendie, découle d'une méthode théorique d'analyse qui devra être expliquée plus clairement. Entre autres, dans ce type d'analyse, l'estimation du rayon d'impact ne tient pas compte de l'expérience des intervenants en mesures d'urgence, en cas d'incident.

Des questions de bruit, en raison de la circulation des camions lourds sur la rue Notre-Dame (près des quartiers résidentiels de Mercier-Est), ont été soulevées par quelques citoyens, de même que les niveaux de bruit ambiant, notamment la nuit, dans un secteur de Pointe-aux-Trembles.

Enfin, diverses suggestions ont été apportées par les participants à la rencontre concernant des mesures complémentaires pour minimiser les impacts durant la période de construction des réservoirs et durant l'exploitation, l'aspect visuel, ainsi que la revue des risques et des scénarios d'accident. Petro-Canada prendra ces suggestions en considération afin de bonifier le projet et l'étude d'impact.

8. GLOSSAIRE TERMINOLOGIQUE ET FACTEUR DE CONVERSION

- **Composés organiques volatiles (COV)** : Composé issu du pétrole brut qui a pour particularité d'être principalement sous forme gazeuse ou présentant des caractéristiques d'évaporation rapide à la température ambiante
- **Constituants d'essence** : Fraction d'hydrocarbures qui est utilisée pour la production d'essence et par l'industrie pétrochimique pour la production de produits chimiques ou de plastiques
- **Critère C** : Un sol contaminé inférieur à ce critère est acceptable pour un milieu industriel. Critère défini par le MDDEP
- **Cuvette de rétention** : (voir endiguement)
- **dBA** : Unité de mesure du bruit tel que perçu par l'oreille
- **Distillat** : Un distillat est un produit pétrolier comme le diesel et l'huile à chauffage
- **Émission fugitive (ou fuite sur un équipement)** : Émission de composés organiques qui peuvent provenir de micro fuites sur les brides d'accouplement et la robinetterie reliées aux tuyauteries
- **Endiguement** : Infrastructure à l'intérieur de laquelle reposent les réservoirs. Il sert à contenir les déversements accidentels. Il est composé de digues fermées et d'une cuvette de rétention (fond de l'endiguement). La hauteur maximale des digues est de 1,8 m l'endiguement doit pouvoir contenir la totalité du contenu d'un réservoir plus 10 %.
- **Événements des réservoirs** : Ouverture des réservoirs qui vise à empêcher l'accumulation de vapeurs dans le réservoir
- **Pompe de transfert** : Pompe servant au remplissage et à la vidange des réservoirs

FACTEURS DE CONVERSION

1 hectare (ha) = 10 000 mètres carré (m²)

1 mètre cube (m³) = 1 000 litres = 6,29 barils

1 microgramme (mg) = 0,000 001 g

1 tonne = 1 000 kilogrammes



SNC-LAVALIN
Environment

www.snclavalin.com

SNC-Lavalin inc.

455, boul. René-Lévesque O.

Montréal (Québec)

H2Z 1Z3 Canada

Téléphone: (514) 393-1000

Télécopieur: (514) 392-4758